

Détecteurs muraux intelligents Interrupteurs de 15 A conception universelle

N°s de cat. ODS15-GDW et ODS15-GDI

LEVITON®

AVERTISSEMENTS

• **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE!**

- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MISE EN GARDE :

- Le produit décrit aux présentes est pour l'intérieur seulement.

CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.

PK-A3353-10-05-2A

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Description des produits

Les modèles ODS15-GDx de Leviton^{MD} sont des détecteurs qui emploient une technologie à infrarouge passif pour contrôler une pièce au moyen d'une lentille segmentée. Cette lentille spécialisée divise le champ de vision en zones de détection. Quand une personne traverse une de ces zones, les détecteurs captent ses mouvements et mettent leurs charges sous tension. Les lumières restent allumées tant que des mouvements sont détectés au travers des zones. Les modèles ODS15-GDx peuvent aussi être programmés en mode de détection d'occupation (mise sous tension manuelle/hors tension automatique) aux endroits où il faut respecter les exigences de la norme CCR 24 en la matière. Les détecteurs disposent d'un champ de vision de 180° leur procurant une aire de couverture maximale d'environ 1 100 pi² (100 m²). La distance maximale de détection devant les dispositifs est de 30 à 40 pi (9 à 12 m), et ils peuvent capter les mouvements dans un rayon de 15 à 20 pi (4,5 à 6 m) de chaque côté. Une zone de détection de mouvements « de faible amplitude » permet en outre de maintenir l'éclairage allumé quand les occupants bougent peu. Le reste du champ de vision est moins sensible; ce ne sont que les mouvements « de grande amplitude » qui y sont captés. Les dispositifs sont configurés via l'appli Leviton Smart Sensor depuis un appareil intelligent Android^{MC} ou iOS à technologie Bluetooth^{MC}. Des fonctions de configuration au moyen d'un bouton facilitent en outre le réglage de plusieurs options populaires. Les modèles ODS15-GDx sont aussi dotés d'une photocellule pour l'exploitation de la lumière ambiante, programmable depuis l'appli Smart Sensor de Leviton. Ils peuvent en outre être installés avec ou sans connexion au neutre.

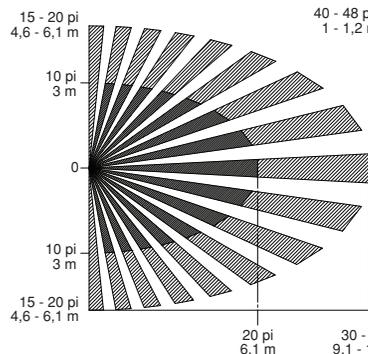
Préparation

- Les produits décrits aux présentes peuvent être installés dans n'importe quelle boîte murale pour un dispositif.
- Possibilité d'installations groupées.
- Plaque Decora^{MD} non comprise.
- Commande de charges d'éclairage ou enfilées de 20 A ou moins.

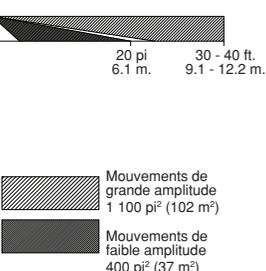
Pour un rendement optimal :

La lentille des modèles ODS15-GDx divise leur champ de vision en douzaines de zones de détection. Ils sont sensibles à la chaleur dégagée par le corps humain. Pour les déclencher, il faut passer d'une zone à une autre. La détection est donc plus efficace quand les mouvements traversent leur champ de vision, et l'est moins quand on se déplace vers le dispositif ou quand on s'en éloigne. Il faut tenir compte de ces facteurs quand on leur choisit un emplacement. Il faut aussi noter que les détecteurs réagissent aux variations rapides de la température; on doit donc s'assurer de ne PAS les installer près de radiateurs, d'échangeurs d'air, de climatiseurs, etc. Les courants d'air chaud ou froid seront également pris pour des mouvements et déclencheront une action si les dispositifs sont installés trop près. On recommande de fixer les détecteurs à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des sources de chauffage ou de climatisation. On recommande en outre de ne PAS les placer directement en dessous d'une grosse source lumineuse. Les lampes à incandescence d'une puissance supérieure à 100 W dégagent beaucoup de chaleur, entraînant des changements de température qui peuvent déclencher les capteurs. Ils devraient être fixés à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des lampes d'une telle puissance. S'il faut les installer plus près d'un luminaire, celui-ci devrait être doté d'une lampe moins forte.

Champ de vision horizontal



Champ de vision vertical



Mouvements de grande amplitude
1 100 pi² (102 m²)

Mouvements de faible amplitude
400 pi² (37 m²)

FICHE TECHNIQUE	
Tension/fréquence d'entrée	120-277 V c.a., 50/60 Hz
Courant d'entrée	
120 V	Au repos : 0,2 W Max. : 0,5 W + courant de charge
277 V	Au repos : 0,3 W Max. : 0,6 W + courant de charge
Charges nominales	
Usage général à 120 V	20 A
Usage général à 277 V	20 A
DEL, LFC et ballasts électroniques à 120 V	10 A
DEL, LFC et ballasts électroniques à 277 V	10 A
Ballasts magnétiques à 120 V	10 A
Ballasts magnétiques à 277 V	10 A
Charges résistives au tungstène à 120 V	6,67 A
Charges résistives au tungstène à 277 V	6,67 A
Moteurs à 120 V	1/4 ch (5,8 APC)
Moteurs à 277 V	1/3 ch (3,0 APC)
Cote d'étanchéité	IP20
Connexions réseau	BLE 4.2, BLE 5.0
Température de fonctionnement	0 à 40 °C (32 à 104 °F)*
Température de rangement	-20 à 85 °C (-40 à 185 °F)
Utilisation	Équipement de gestion de l'énergie
Type d'action	1
Degré de pollution	2
Impulsions de tension	4 000 V

* Si le produit est installé dans un milieu d'une température supérieure à 25 °C, les fils d'installation du bâtiment doivent avoir une résistance nominale à la chaleur de 105 °C.

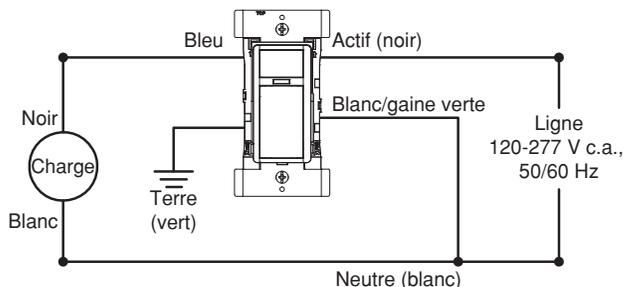
Installation

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage!

1. Dénuder les fils sur 3/4 po (1,9 cm) et les raccorder conformément au schéma de câblage.

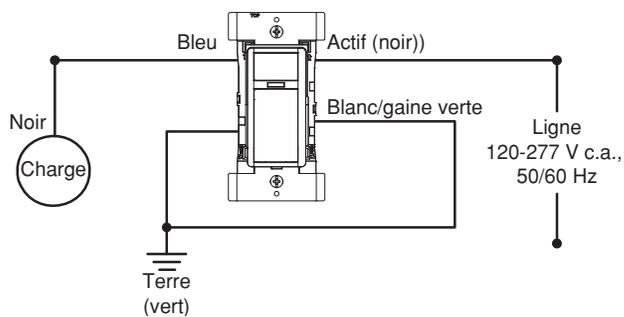
En présence d'un fil neutre

Retirer la gaine verte et connecter le fil BLANC au NEUTRE.

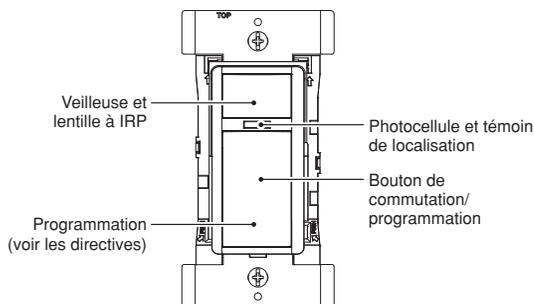


En l'absence d'un fil neutre

Raccorder le fil à GAINÉ VERTE et le fil de TERRE à la TERRE. S'assurer que les fils sont solidement reliés et qu'aucune section de cuivre n'est exposée.



2. Insérer délicatement les fils et le dispositif dans la boîte, et assujettir le tout au moyen des vis fournies.
3. Changer la couleur du dispositif au besoin. (Trousse vendue séparément.)
4. Rétablir l'alimentation et vérifier les fonctions de commutation du dispositif. Le témoin de localisation devrait s'allumer quand les charges sont mises hors tension.
5. Installer une plaque Decora^{MD} (non comprise).
6. Les modèles ODS15-GDx sont conçus pour être parfaitement fonctionnels dès qu'ils sont retirés de leur boîte; on peut toutefois en modifier les réglages via l'application Smart Sensor de Leviton ou au moyen d'un bouton.
7. Utilisant l'appli ou le bouton, configurer le détecteur selon les besoins de l'installation. (On peut télécharger l'appli des boutiques Google Play^{MC} ou Apple App Store^{MD} depuis n'importe quel appareil Android ou iOS à technologie Bluetooth.) Le mode de fonctionnement, la sensibilité de détection et le délai d'éteinte peuvent être rapidement réglés. Pour les réglages plus avancés, comme l'exploitation de la lumière ambiante ou la veilleuse, il faut passer par l'appli Smart Sensor de Leviton.

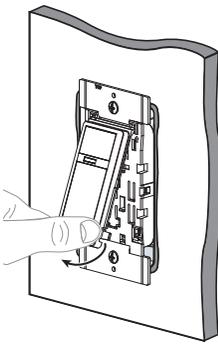


Configuration et programmation

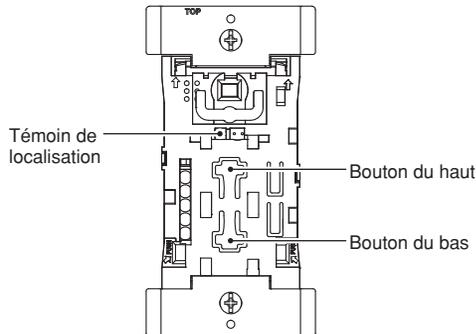
1. Les modèles ODS15-GDx sont conçus pour fonctionner optimalement dès leur retrait de la boîte. Si on veut procéder à des réglages, on peut se servir de leur bouton ou télécharger l'appli Smart Sensor de Leviton des boutiques Google Play ou Apple App Store depuis n'importe quel appareil Android ou iOS à technologie Bluetooth.
 - a. Pour associer l'appli au dispositif :
 - i. appuyer sur le bouton de commutation/programmation pendant environ cinq secondes; le relâcher quand le témoin derrière la lentille se met à clignoter en BLEU;
 - ii. ouvrir l'appli Smart Sensor et effectuer la connexion;
 - iii. on peut aussi trouver le dispositif en utilisant la fonction de balayage. Les dispositifs peuvent être identifiés au sein de l'appli afin de confirmer qu'il s'agit bien de ceux qu'on vise.
 - b. Utiliser l'appli Smart Sensor de Leviton pour :
 - i. sélectionner le mode de fonctionnement (mise sous/hors tension automatique [par défaut] ou mise sous tension manuelle/hors tension automatique);
 - ii. régler la sensibilité du détecteur de façon à augmenter ou à réduire le champ de vision en fonction de la taille de la pièce à couvrir (100 % pour les espaces de près de 1 100 pi² [102 m²]);
 - iii. régler le délai d'éteinte (intervalle de temps durant lequel les charges resteront sous tension après l'absence de mouvements);
 - iv. activer la veilleuse déterminer son mode de fonctionnement et sélectionner sa couleur;
 - v. ajouter des fonctions et seuils d'exploitation de lumière ambiante;
 - vi. fixer un code de sécurité pour verrouiller la configuration;
 - vii. autres (se reporter aux directives de l'appli).

WEB
VERSION

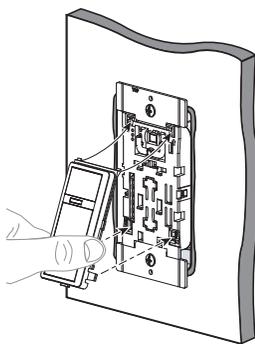
2. Si l'installateur n'a pas accès à un appareil Android ou iOS doté de fonctions Bluetooth, les paramètres les plus populaires peuvent être choisis au moyen du bouton de commutation/programmation du dispositif.
- Retirer la plaque murale, le cas échéant. Pincer les côtés du détecteur près des languettes inférieures afin de dégager la face.



- Appuyer simultanément sur les deux boutons avant pendant 10 à 15 secondes (après cinq secondes, le témoin de localisation clignotera en BLEU, puis passera du BLEU au ROUGE); relâcher les boutons quand le témoin se met à clignoter en VERT.



- Appuyer sur le bouton du bas pour passer au prochain réglage automatique (se reporter au tableau montrant les diverses options).
- Quand on atteint les valeurs voulues, il faut à nouveau enfoncer le bouton du bas pendant cinq secondes (jusqu'à ce que le témoin de localisation s'allume en VERT); une fois le bouton relâché, le témoin clignotera le nombre de fois correspondant au réglage enregistré.
- La face peut maintenant être remise en place. Insérer les languettes supérieures et enfoncer celles du bas pour l'enclencher.



REMARQUES :

- Il suffit de compter le nombre de clignotements pour déterminer le mode actif. Quand on appuie plus de huit fois sur le bouton, on repart du début de la liste.
- Par défaut, le dispositif fonctionne en mode de mise sous/hors tension automatique, avec un délai de 10 minutes et un seul appui de bouton.

3. **Veilleuse et exploitation de la lumière ambiante** : les modèles ODS15-GDx sont dotés d'une photocellule pour l'exploitation de la lumière ambiante, mais aussi d'une veilleuse intégrée qu'on peut allumer et configurer depuis l'appli Smart Sensor de Leviton.

4. **Réinitialisation des communications Bluetooth** : rétablissement des réglages de sécurité par défaut, tout en maintenant ceux d'éclairage et de mode.

- Appuyer sur le bouton du dispositif pendant environ 20 à 25 secondes, jusqu'à ce que le témoin derrière la lentille se mette à clignoter en ROUGE.

REMARQUE : entre 5 à 10 secondes, le témoin passera du BLEU au ROUGE, et après 15 secondes, il se mettra à clignoter en JAUNE.

- Relâcher le bouton dès que le témoin clignote en ROUGE.
- Le dispositif se réinitialisera et s'éteindra quand la procédure sera complétée.
- Quand il se remettra en marche, aucun mot de passe ne sera réglé.

Fonctionnement

BOUTON : les modèles ODS15-GDx sont dotés d'un bouton permettant notamment de commuter leurs charges d'éclairage. Quand on a sélectionné le mode de mise sous/hors tension automatique, les luminaires s'allumeront quand des mouvements sont détectés et s'éteindront quand plus rien ne bouge dans un délai déterminé. Quand on a sélectionné le mode de mise sous tension manuelle/hors tension automatique, les luminaires ne s'allumeront que quand on appuie sur le bouton, mais s'éteindront encore quand plus rien ne bouge dans un délai déterminé. Si les luminaires sont allumés, ils peuvent être éteints au moyen du bouton. Ils resteront alors éteints, que des mouvements soient captés ou non, jusqu'à l'écoulement du délai. Après ce délai, les luminaires s'allumeront dès que des mouvements seront détectés. Ce mode est utile lorsqu'on veut présenter des diapos ou des films.

REMARQUES :

- L'indicateur de mouvements clignotera en ROUGE pendant une seconde chaque fois que des mouvements sont détectés.
- En mode de mise sous tension manuelle, il faut appuyer sur le bouton pour allumer les luminaires. En l'absence de mouvements, ils s'éteindront après le délai programmé.

Diagnostic des anomalies

- Si le détecteur ne réagit pas quand on entre dans l'espace contrôlé, il faut augmenter sa sensibilité ou les réglages d'exploitation de la lumière ambiante.
- Si les luminaires restent allumés, même quand l'espace contrôlé est inoccupé :
 - vérifier si le délai d'éteinte est au bon réglage;
 - réduire la sensibilité du détecteur tant que le problème persiste;
 - s'assurer que le détecteur ne capte pas de chaleur/mouvements réfléchis ou à l'extérieur d'une fenêtre;
 - s'assurer que le détecteur n'est pas trop près d'une conduite de chaleur ou de climatisation.

COULEURS ET COMPORTEMENTS DES TÉMOINS		
Couleur	Témoin(s)	Comportement
ROUGE	Derrière la lentille	Allumé pendant 1 s à la détection de mouvements
ROUGE	Derrière la lentille	Clignotant pendant toute la durée de la réinitialisation Bluetooth
BLEU	Derrière la lentille	Clignotant quand le dispositif est en mode d'association
BLEU/ROUGE	Derrière la lentille	En alternance quand le dispositif est en mode d'installation/de test
VERT	Derrière la lentille et de localisation	Clignotants quand le dispositif est en mode de configuration (nombre de clignotements selon le type de réglage)
VERT	TOUS	Clignotants quand le dispositif est en mode d'identification
VERT/BLEU	Derrière la lentille	Alternance durant 1 min lors du calibrage pour l'exploitation de la lumière ambiante (éteinte forcée)
VERT/BLEU	Derrière la lentille	Alternance pendant 2 s chaque 30 s quand l'exploitation de la lumière ambiante est active

Appui(s) de bouton	Clignotement(s) du témoin de localisation	Mode de fonctionnement	Sensibilité du détecteur	Délai d'éteinte	Veilleuse et exploitation de la lumière ambiante
1 *Par défaut	1	Mise sous/hors tension automatique	75%	10 min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE
2	2	Mise sous/hors tension automatique	75%	20 min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE
3	3	Mise sous/hors tension automatique	100%	10 min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE
4	4	Mise sous/hors tension automatique	100%	20min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE
5	5	Mise sous tension manuelle/hors tension automatique	75%	10 min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE
6	6	Mise sous tension manuelle/hors tension automatique	75%	20 min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE
7	7	Mise sous tension manuelle/hors tension automatique	100%	10 min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE
8	8	Mise sous tension manuelle/hors tension automatique	100%	20 min	DÉSACTIVÉE/DÉSACTIVÉE

ÉNONCÉ DE MISE EN GARDE

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. aura pour effet d'annuler les droits d'utilisation des produits décrits aux présentes.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA FCC ET D'INDUSTRIE CANADA :

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence.

Les appareils numériques de classe B décrits aux présentes sont conformes à la norme canadienne CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B)

Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler leurs droits d'utilisation. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si les produits sont une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre les produits et les récepteurs;
- brancher les produits à des prises sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Avis relatif aux marques

Le logo de Leviton et Decora sont des marques déposées de Leviton Manufacturing Co., Inc. Google Play et Android sont des marques de commerce de Google LLC. Apple App Store est une marque déposée d'Apple, Inc. Bluetooth est une marque de commerce de Bluetooth SIG, Inc. L'utilisation ici d'autres marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, transmise ou transcrite sans une autorisation expresse écrite par Leviton Manufacturing Co., Inc.

VOISINAGE ET EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES

Afin de se conformer aux exigences du bulletin OET 65 de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE pour le grand public (environnements non contrôlés), les produits décrits aux présentes devraient être installés et utilisés à une distance minimale de 20 cm (7,9 po) de toute personne. Ils ne doivent être ni installés ni utilisés près d'autres antennes ou transmetteurs.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les détecteurs muraux intelligents sont fabriqués par Leviton Manufacturing, Inc., 201 N Service Road, Melville, NY, <http://www.leviton.com>. Ces produits sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.